

CELLES / PECQ

Éoliennes: le poids des maux, le choc des photos

La réunion d'informations a suscité de vives réactions parmi le public qui refuse, dans sa grande majorité, la création d'un parc éolien à Celles et à Pecq.

•Jean-Marc DESSEYNE

C'était une réunion informelle durant laquelle le public ne devait pas prendre la parole. Devait, car les opposants étaient tellement nombreux (200) que, dès les premiers mots de l'orateur, les critiques ont fusé! Les bourgmestres francophones présents, Daniel Lefebvre pour Celles, Marc D'Haene pour Pecq, ont bien eu du mal à imposer le calme pour permettre au responsable du bureau d'étude d'incidence de terminer sa présentation.

Une première étape

Ce qui était présenté ce jeudi soir n'est qu'une première étape. *«Ce n'est pas la vérité absolue!»* a lancé dès les premières secondes l'orateur. *«La Région wallonne, la division Nature et Forêts, l'IBPT, la cellule bruit devront encore rendre un avis circonstancié avant que le fonctionnaire délégué accepte ou non ce projet. Notre étude a donc débuté sur la recherche de sites potentiellement susceptibles d'accueillir un parc éolien. Outre quelques zones (telles que le zoning de Tournai Ouest), le site de Molenbaix, Hérinnes semblait une évidence au vu du respect des critères imposés par la Région wallonne.»*

3,3 Mw ou moins?

Déjà critiqué par les opposants pour son manque d'objectivité, le bureau d'étude CSD eut bien du mal à répondre quand un riverain lança : *«Air Energy a introduit une demande pour implanter des éoliennes de 3,3 MW et votre étude porte sur des éoliennes de 2 à 2,5 MW. Vous êtes donc en train de tromper la population!»*

Il est vrai que l'étude montre que les normes de bruit seront dépassées durant la nuit si on installe des éoliennes de 2,5 MW et que celles-ci devront être bridées. Les mesures de bruit ont été calculées : pour un vent moyen de 9 m/s, les éoliennes généreront 46 db, et c'est surtout au Rejet de Sèbles situé sous les vents dominants, que la nuisance pourrait être la plus forte. Ce sera comparable, selon un riverain spécialisé dans l'électroménager, *«au bruit d'un ancien lave-vaisselle!»*.

Interrogé à ce sujet à l'issue de la réunion, Frédéric Van Ganberg, le patron de *Galactic*, se veut rassurant: *«On ne va pas installer des machines plus puissantes, plus bruyantes et plus coûteuses si elles doivent être bridées et donc produire moins que prévu. C'est une question de rentabilité. De plus, le fonctionnaire ne donnera pas son accord si le rapport mentionne déjà des problèmes acoustiques pour les 2,5 MW»*.

Le choc des photos

C'est surtout lors de la présentation des photos montages que les réactions ont été les plus vives et les plus critiques. *«Les photos sont prises en hauteur pour la plupart, les perspectives sont écrasées. La ligne à haute tension semble plus grande alors qu'elle ne mesure que 48 m. Le balisage lumineux et les bandes rouges ne sont pas montrés. Et la détérioration du paysage a été calculée avec un modèle informatique qui tient compte de la hauteur du mat (110 m) alors que les pales culminent à 150 m. Vous n'avez pas tenu compte du projet d'Avelgem dans la covisibilité des parcs éoliens.»*

VITE DIT

20 m de profond

Une étude de stabilité des sols a été réalisée. Elle montre que des problèmes d'effondrement karstique sont à prévoir. Pour ancrer les éoliennes dans le sol, il faudra donc enfoncer des pieux en béton sur une profondeur de 20 m et réaliser une dalle de béton plus imposante.

Clé USB ou version consultable

À Pecq, depuis hier, le dossier peut être emporté grâce à une clé USB pour consultation. À Celles, il est consultable sur place en version papier mais le transfert sur clé USB devrait être possible dans les jours à venir.

Pas d'alternative pour Galactic

Toutes les alternatives proposées par les opposants (voir nos éditions précédentes) n'ont pas rencontré l'aval des responsables de *Galactic Futero*. Des études ont été faites mais aucune des propositions ne parvient à concurrencer la quantité d'énergie produite par le parc éolien, soit près de 35000 MW par éolienne et par an (consommation de 9 000 ménages).

Du courant ou des certificats verts?

Le courant sera injecté dans le réseau à Dottignies. Il ne sera donc pas directement acheminé vers *Galactic*. Le parc éolien servira donc de «façade» écologique à cette société car, comme le dit lui-même Frédéric Vangansberg, les électrons qui arriveront chez nous viendront de partout et de nulle part. La participation à un projet éolien d'Air Energy aurait donc pu se faire ailleurs en Belgique.

Voiries à modifier

Plusieurs routes devront être modifiées pour permettre le passage des camions et transports exceptionnels.